



DOSSIER DE PARTENARIAT

Grenoble Alpes Badminton

Sommaire

Sommaire	2
1 Le partenariat en quelques mots	3
1.1	Atouts pour votre entreprise
3	
1.2	Cadre légal
3	
2 Grenoble Alpes Badminton	5
2.1	Le badminton
5	
2.2	Présentation du club
5	
2.3	Les chiffres clés de votre visibilité
6	
3 Nos propositions de partenariat	7

1 Le partenariat en quelques mots

Le partenariat est l'association de deux entités qui, tout en gardant leur indépendance l'une vis-à-vis de l'autre, vont s'investir dans un projet commun. Dans le cas précis du partenariat associatif, ces deux entités sont une entreprise et une association, sportive en l'occurrence. L'entreprise a un rôle de soutien financier, matériel, en nature ou en compétences pour accompagner l'association dans son projet. L'association a un rôle de mise en avant de l'action sociétale du partenaire auprès de ses adhérents, de ses sympathisants et des collaborateurs de l'entreprise.

1.1 Atouts pour votre entreprise

Pour l'entreprise, le partenariat offre une opportunité d'être reconnu comme un acteur impliqué sur son territoire d'implantation. En s'engageant concrètement dans des actions citoyennes, le partenaire affirme sa **responsabilité sociétale**. C'est aussi un excellent moyen pour l'entreprise de **rencontrer des partenaires**, habituels ou nouveaux (clients, institutionnels, collaborateurs) dans un contexte différent et riche d'échanges. En effet, devenir partenaire d'un club tel que le Grenoble Alpes Badminton c'est soutenir une association sportive locale forte de plusieurs centaines d'adhérents résidant dans la métropole grenobloise. À la fois ambassadeurs et futurs clients, le nombre important de joueurs membres de notre club permettra à votre entreprise de **développer son activité et son image au niveau local**. Les nombreux événements organisés par le club durant la saison constituent des moments privilégiés pour entretenir un lien de proximité avec le public.

Le sport est également le support idéal pour **véhiculer des valeurs fortes et positives** telles que la performance et le dépassement de soi. Plus spécifiquement le badminton est aussi associé à des valeurs telles que la mixité, l'accessibilité et le partage. Notre club compte plusieurs dizaines de joueurs de niveau national, voire européen pour les meilleurs jeunes issus du centre de formation. Ils apporteront à votre entreprise une visibilité nationale et leurs résultats vous permettront de mettre en avant votre partenariat avec une association sportive performante tout au long de l'année. Ces joueurs de haut-niveau seront mobilisés pour participer aux **événements organisés pour vos collaborateurs**.

Enfin, le partenariat avec un organisme non-lucratif ouvre droit à une **défiscalisation partielle** du soutien financier ou matériel apporté à notre association sportive. Les conditions de cette défiscalisation sont précisées dans la partie suivante.

1.2 Cadre légal

Votre soutien à notre club pourra s'exprimer soit sous forme de mécénat, soit sous forme de sponsoring (aussi appelé parrainage).

Le **mécénat** est un soutien financier ou matériel apporté à une association, sans contrepartie d'ordre commercial de la part du bénéficiaire. Le fait pour l'entreprise d'associer son nom aux opérations réalisées par l'association (panneautage d'un gymnase, nom du mécène sur les maillots d'une équipe, sur des affiches, etc.) n'est pas considérée comme une contrepartie susceptible de remettre en cause la réduction d'impôt pour mécénat. **La réduction d'impôt pour mécénat s'élève à 60% des versements** effectués par l'entreprise, dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaire (limite pouvant être rehaussée à 10 000 € annuels si cette somme représente plus de 0,5% du CA).

Il se distingue du **parrainage ou sponsoring** dans le cadre duquel l'entreprise retire un bénéfice direct équivalent au soutien accordé à l'association bénéficiaire. Le parrainage est destiné à promouvoir l'image du parrain dans un but publicitaire (incitation à la consommation des produits du parrain, obtention de l'exclusivité de la distribution de ses produits sur une manifestation, etc.). Dans ce cas le parrain est autorisé à déduire le soutien versé de son bénéfice fiscal imposable.

Le tableau ci-dessous présente un comparatif chiffré entre mécénat et parrainage (source : associations.gouv.fr).

Pour une société réalisant un chiffre d'affaire de 3 M€ et un bénéfice de 60 000 €, les conséquences fiscales des 3 situations suivantes sont examinées :

1. Sans don ;
2. Partenariat de 5 000 € sous régime du parrainage ;
3. Partenariat de 5 000 € sous régime du mécénat.

Comme indiqué précédemment le plafond de dépense s'élève à $3 \text{ M€} * 0,5\% = 15 000 \text{ €}$.

	Aucun don (1)	Parrainage (2)	Mécénat (3)
Versement au profit de l'association	0 €	5 000 €	5 000 €
Bénéfice fiscal avant dépense	60 000 €		

Bénéfice fiscal après dépense	60 000 €	55 000 €	60 000 €
Impôt sur les sociétés à payer (33 1/3%)	20 000 €	18 334 €	17 000 € (=20 000 – 60%*5 000)
Economie d'impôt	/	1 666 €	3 000 €

Dans le cadre d'un partenariat de type mécénat, un don de 5 000 € au club revient en réalité à 2 000 € à l'entreprise partenaire après déduction d'impôts.

2 Grenoble Alpes Badminton

2.1 Le badminton

La Fédération Française de Badminton compte chaque saison plus de 200 000 licenciés dont 23 000 au sein de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, la seconde plus importante derrière l'Île de France. Sport Olympique depuis 1992, premier sport scolaire français et second sport le plus pratiqué au monde après le football, le badminton est en plein essor en France. Il touche un public varié et toujours plus nombreux, des joueurs loisirs aux champions internationaux, dont les équipes de France féminines et masculines ont pour la première fois été médaillées de bronze aux Championnats d'Europe par équipe de 2020.

2.2 Présentation du club

Le Grenoble Alpes Badminton, ou GAB, est un club d'envergure nationale, acteur historique du sport grenoblois et modèle de développement parmi les clubs amateurs. Créé en 1987 sous le nom de Grenoble Université Club Badminton, le club accueille depuis ce jour les adhérents pour une pratique diversifiée du badminton.



Dès ses débuts, le club s'est appuyé sur des valeurs qui ont forgé son développement durant toutes ces années, et sur lesquelles nous nous appuyons

encore aujourd'hui : le respect et l'équilibre entre toutes les formes de pratique, allant du simple plaisir du jeu à la recherche de la performance sportive. L'émergence de talents internationaux comme Elodie Eymard et Léa Palermo (multiples championnes de France jeune et adulte, membres de l'équipe de France) et l'évolution pendant de nombreuses saisons en première division du Championnat de France Interclubs (TOP 12) sont le reflet d'un important **travail de structuration et de formation**.

Devant la professionnalisation du Championnat de France Interclubs depuis les années 2010 et l'attractivité financière pour les meilleurs joueurs européens qui en a découlé, le GUC Badminton a opté en 2014 pour une réorientation de sa stratégie sportive. Il a pris à cette occasion le nom de Grenoble Alpes Badminton, est volontairement descendu de TOP 12 à Régionale 1 et se concentre désormais sur la



formation des futurs champions du badminton français, domaine dans lequel le club a toujours été une référence en France. Cette politique s'est traduite par la formation puis l'embauche d'un nouvel entraîneur à partir de 2016 **portant à deux le nombre de salariés à temps plein**, cas exceptionnel dans le badminton français. Un choix payant puisque nous comptons aujourd'hui 6 jeunes joueurs régulièrement médaillés sur le circuit élite national et appelés en Equipe de France de leur catégorie d'âge. Le dernier résultat en date est le titre de vice-championne d'Europe des moins de 15 ans décroché par Camille Pognante en mars 2020, en catégorie Double Dame.

D'autre part, ce recentrage sur la filière de formation n'a pas empêché l'équipe première du club de remonter dès 2016 en **division Nationale 2**, avec un effectif jeune (21 ans en moyenne) et composé majoritairement de joueurs issus du centre de formation du club. Côté compétiteurs adultes toujours, le GAB est représenté chaque saison par ses meilleurs joueurs aux Championnats de France regroupant les 30 meilleurs joueurs de chaque catégorie. Mathilde Ligneau a réalisé en 2018 la très belle performance de remporter la médaille de bronze en catégorie Double Dame.

En parallèle de l'aspect performance, le club a toujours veillé à **développer la pratique non-compétitive du badminton** : accueil de nouveaux publics (mini-bad), école de badminton pour les jeunes de 8 à 18 ans, cours d'initiation pour les débutants adultes, formation d'encadrants bénévoles, mise en place d'un créneau d'entraînement 100% féminin, création d'un poste en Service Civique dédié aux joueurs loisirs.

2.3 Les chiffres clés de votre visibilité



2.4 Nos partenaires actuels

Institutionnels : Ville de Grenoble et Département de l'Isère

Équipementier : Adidas

Magasin partenaire : Youbadit

Partenaires privés : Mutualia, Flams, Lazaro Massages

3 Nos propositions de partenariat

Cette section présente les quatre packages que nous proposons à nos futurs partenaires. La mise en avant de votre société est proportionnelle au soutien fourni, avec une échelle progressive permettant à tous de s'investir en cohérence avec leurs moyens. De par les avantages proposés, tous ces packages rentrent dans le cadre du mécénat et non pas du parrainage.

Attention, si le partenariat est ici présenté sous sa forme financière, il peut également se traduire par un don en nature (produits, prestation de service...) en matériel (véhicule, informatique, mobilier...) ou en compétences (mobilisation de collaborateurs). Tout soutien apporté à l'association sous une forme autre que financière est valorisé au montant correspondant et éligible au dispositif de défiscalisation.

Vous avez des envies particulières, des idées qui ne rentrent pas dans les formules proposées ci-dessous? Nous serons bien entendu ravis de recevoir toute autre proposition de votre part, en termes de montant ou de contreparties.



face

Ci-contre les emplacements proposés pour le logo de votre entreprise.



dos

Partenaire OR - minimum 5 000€ de don soit 2 000€ après déduction d'impôt

- Votre logo floqué en emplacement 1 sur les t-shirts des 500 adhérents, dont les compétiteurs jeunes et adultes.
- 4 panneaux de tour de terrain à votre nom lors des matchs de Nationale et des tournois du club
- 6 invitations pour vos collaborateurs à une séance d'initiation spéciale Partenaires encadrée par nos entraîneurs diplômés d'Etat.
- Votre logo et un lien vers votre site dans l'espace partenaire de notre site internet et sur nos réseaux sociaux, mention régulière de notre partenariat sur nos réseaux sociaux.
- Votre logo et votre présentation sur les livrets distribués au public des matchs de Nationale.

Partenaire ARGENT - minimum 2 000€ de don soit 800€ après déduction d'impôt

- Votre logo floqué en emplacement 2 sur les t-shirts des 500 adhérents, dont les compétiteurs jeunes et adultes.
- 2 panneaux de tour de terrain à votre nom lors des matchs de Nationale et des tournois du club.
- 2 invitations pour vos collaborateurs à une séance d'initiation spéciale Partenaires encadrée par nos entraîneurs diplômés d'Etat.
- Votre logo et un lien vers votre site dans l'espace partenaire de notre site internet et sur notre page Facebook, mention régulière de notre partenariat sur nos réseaux sociaux.
- Votre logo et votre présentation sur les livrets distribués au public des matchs de Nationale.

Partenaire BRONZE - minimum 500€ de don soit 200€ après déduction d'impôt

- 1 panneau de tour de terrain à votre nom lors des matchs de Nationale et des tournois du club.
- 2 invitations pour vos collaborateurs à une séance d'initiation spéciale Partenaires encadrée par nos entraîneurs diplômés d'Etat.
- Votre logo et un lien vers votre site dans l'espace partenaire de notre site internet et sur notre page Facebook, mention régulière de notre partenariat sur nos réseaux sociaux.
- Votre logo et votre présentation sur les livrets distribués au public des matchs de Nationale.

Partenaire TEAM - minimum 200€ de don soit 80€ après déduction d'impôt

- Votre logo et un lien vers votre site dans l'espace partenaire de notre site internet et sur notre page Facebook, mention régulière de notre partenariat sur nos réseaux sociaux.
- Votre logo et votre présentation sur les livrets distribués au public des matchs de Nationale.